

DISCUSSION
sur
GUIZOT HISTORIEN

M. GODECHOT

Les sujets qui viennent d'être traités sont très voisins. Ils se recourent même. Je pense donc qu'il n'est pas utile que les interventions portent dans l'ordre chronologique sur chacune des communications que vous avez entendues ; il vaudrait mieux — me semble-t-il — que nous observions un ordre logique.

M. TUDESQ

La confrontation de Guizot avec l'Histoire qui nous a été si magistralement présentée illustre bien la complexité de tout un personnage qui fut, à la fois, un des maîtres à penser des hommes de la Révolution de 1830 et un des maîtres à penser des hommes de l'Ordre Moral. Il me semble qu'on trouve, dans sa philosophie de l'histoire, et dans les rapports entre le politique et l'historien, sur certains points peut-être, une permanence, mais aussi une ambiguïté.

Ce n'est pas une question à proprement parler, c'est plutôt une réflexion que je voudrais formuler. Précisément, on a parlé, à juste titre, de l'historicisme de Guizot, qui, me semble-t-il, présente une certaine contradiction. D'une part, dans ses écrits d'historien et, notamment, dans ses *Histoires de la Civilisation*, Guizot trouve une explication de l'histoire surtout dans la lutte des classes, livrée essentiellement entre l'aristocratie et la bourgeoisie. D'autre part, en tant qu'homme politique et en tant qu'historien de sa propre action, dans ses *Mémoires*, notamment, on ne voit pratiquement plus apparaître cette lutte réelle contre les ultras ou légitimistes ; son action politique a eu surtout pour objet de limiter cette évolution de l'histoire de la lutte des classes, au point de donner l'impression qu'il pensait, avec la Monarchie de Juillet, être arrivé non plus à un gouvernement évoluant avec l'histoire, mais à un gouvernement rationnel, dépassant, par conséquent, l'évolution historique et limité aux classes moyennes qui, dans son esprit, représentaient tous les intérêts. Par conséquent, d'une part, en tant qu'historien, il a, me semble-t-il, pour expliquer l'ascension de la

bourgeoisie, mis l'accent sur une certaine lutte de classes, et, d'autre part, comme homme politique, il s'est refusé de voir que cette lutte de classes pouvait continuer.

M. GIRARD

J'avais remarqué également l'importance du mot « nécessité » dans le vocabulaire de Guizot, et sa liaison fréquente au mot « nature ». Un exemple : Guizot nie la valeur d'une majorité numérique ; il oppose à la valeur d'une décision enlevée à la majorité numérique la valeur supérieure de ce qu'il appelle la nécessité. La nécessité, c'est ce qui est conforme à ce qu'il appelle la nature.

Ainsi naît l'idée d'une évolution sociale sur laquelle doit se calquer l'évolution politique. C'est l'amorce d'un déterminisme. Là-dessus, nous sommes tous d'accord. Mais Guizot, invoquant ce déterminisme fondé qui règle l'évolution, reconnaît parallèlement, sans que je voie très bien comment il relie les deux, un autre ordre de réalités. Tout le domaine des idées et des sentiments liés à la religion entendue au sens le plus général et le plus profond relève de la liberté. D'où son idée de la politique vis-à-vis des Eglises qui doivent être liées à l'Etat, mais que l'Etat ne doit pas asservir : idée de parallélisme et d'indépendance mutuelles. Donc à la fois l'idée d'un déterminisme assez semblable, à certains égards, à celui de Marx dans l'ordre matériel, coexistant (et nous sommes ici aux antipodes de Marx), avec un domaine de la liberté qui serait essentiellement le domaine des idées et des sentiments, de la religion et de la morale, pour l'individu, mais peut-être aussi pour ces sociétés que seraient les Eglises, formes sociales du sentiment religieux domaines, auxquels il confère, semble-t-il, une autonomie respective.

M. GODECHOT

Puisque vous avez parlé de la nécessité, j'avais justement l'intention de revenir sur cette question.

Vous savez qu'on a surtout accusé Mignet et, dans une moindre mesure, Thiers d'être des historiens tentant d'expliquer l'Histoire, et singulièrement l'histoire de la Révolution française, par la fatalité, une sorte de fatalisme historique. Mme Knibiehler, qui s'est fait l'historien de Mignet, notamment, a beaucoup insisté là-dessus : elle a cité de nombreux extraits de critiques de Mignet, où on lui reprochait ce « fatalisme historique ». Moi-même, dans un petit essai que j'ai consacré aux historiens de la Révolution,

je reviens sur ce point. On a démontré que Marx et Engels ont, en partie, tiré leur théorie du déterminisme historique de la lecture de Mignet ; c'est, maintenant, une chose prouvée. Pour Thiers, c'est moins net, mais il parle souvent aussi de la fatalité et de la force des choses ; il emploie cette expression reprise de Saint-Just. Par contre, il n'emploie pas — tout au moins je ne l'ai pas remarqué quand j'ai lu ces auteurs, il n'y a pas très longtemps — le mot nécessité. Jusqu'à présent, les historiographes ne montraient pas Guizot comme un de ces historiens qui faisaient une part large à la nécessité : ce qui revient exactement au déterminisme historique ou au fatalisme historique, ou, si vous voulez, à un providentialisme laïcisé. C'est exactement la même chose que Bossuet, mais, à la place de Dieu, qu'on supprime, on met la fatalité, la nécessité. M. Rémond a beaucoup insisté là-dessus, ce qui m'a frappé. Je pense donc qu'on peut mettre dans le même groupe, du point de vue de la conception générale de l'Histoire, Guizot, Thiers et Mignet. Qu'en pensez-vous, Monsieur Rémond ?

M. RÉMOND

Je crois que le déterminisme n'est pas la même chose que le providentialisme. Le déterminisme est plutôt un mouvement ascendant de causes objectives ; tandis qu'une interprétation providentielle fait intervenir, par intermittence, des actes d'une volonté supérieure. La nécessité dont parle Guizot — il ne la définit guère — ne me paraît pas de l'ordre du déterminisme. C'est une espèce de principe supérieur, d'intelligence qui préside au devenir des sociétés. Elle me paraît en définitive plus finaliste que déterministe, plus téléologique que causative.

M. GODECHOT

Il faudrait voir les choses de près ; je me demande s'il y a une grande différence avec le fatalisme de Mignet.

M. VIGIER

Je voudrais continuer la réflexion sur ce point. Je pense, en effet, qu'il y a eu une évolution dans la pensée de Guizot ; c'est même certain à partir de 1830, à partir de 1848 également. Le Guizot des grands cours de la Sorbonne de 1828-1829 était, en fait, me semble-t-il, déterministe. Il se livrait, à ce moment-là, à toute une analyse à partir de la notion de partis, de classes, très proche, en fait du fatalisme historique de Mignet. Effectivement, en relisant Guizot, je

pensais à Mme Knibiehler parlant de Mignet et de Thiers : il y a bien des points communs, je m'étonne qu'on ne les souligne pas davantage. Reste le problème du décalage historique : M. Rémond a étudié Guizot en 1856. Or, il est évident que le Guizot de 1856 n'a plus du tout la même façon d'étudier l'Histoire que le Guizot de 1827-1829. Il lui reste, certes, l'idée de « nécessité ». Mais il est très gêné pour l'explicitier parce qu'il veut, plus ou moins consciemment, minimiser le poids des forces économiques et sociales. Je pose donc la question : est-ce parce qu'on a tellement critiqué son ministère comme étant un ministère d'intérêts matériels, dirigé par ces intérêts ? (Je sais qu'il n'a pas dû lire Tocqueville puisque, si je ne m'abuse, les *Souvenirs* n'étaient pas encore publiés à ce moment-là !). Le fait qu'on ait dit très souvent : « Guizot, c'est le règne des affaires », l'a amené nécessairement à dire : « Mais non, pas du tout, ce ne sont pas les affaires, c'est l'esprit qui mène le monde ».

Le fait que Guizot, me semble-t-il, ne se soit jamais posé profondément le problème social, c'est aussi un élément d'explication. J'ai toujours été frappé par le fait que, parmi ces bourgeois louis-philippards, dont on nous dit que ce sont des « ventrus », etc., un bon nombre avaient des préoccupations philanthropiques et se sont intéressés au problème social : relisons les comptes rendus de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, les grandes enquêtes, et pensons au comportement très intéressant d'Adolphe Blanqui en particulier. Or Guizot, quant à lui, est tout à fait en marge de ce phénomène, qui ne l'intéresse pas... Je vais peut-être un peu loin, afin de lancer la discussion !

Le rôle de l'évolution de la conjoncture politique me paraît, en tout cas, évident sous la Restauration : il s'agit de reconstituer le Tiers-Etat contre les anciens privilégiés. A partir du moment où la bourgeoisie est au pouvoir, Guizot a la conviction que le meilleur gouvernement est en place ; du même coup, le problème de la lutte des classes lui paraît résolu. Ajoutons à cela qu'il y a donc aussi chez lui cet opportunisme inconscient devant le reproche qu'on lui a fait d'avoir été le simple interprète d'intérêts matériels et vous comprendrez pourquoi je pense que le problème des dates joue, dans ce domaine, un rôle essentiel.

M. CARBONELL

Le problème est, à mon sens, à la fois plus compliqué et plus simple. Le mot « nécessité », chez Guizot, appartient au langage commun. C'est chercher trop d'intelligence philosophique chez un historien français que de supposer qu'il

possède parfaitement le langage des philosophes. Si l'on faisait systématiquement une étude quantitative du langage philosophico-historique de Guizot, du vieux Guizot écrivant ses *Mémoires*, je pense qu'on arriverait à ce résultat — celui qui ressortait de la communication de M. Rémond —, à savoir qu'il n'y a pas une maîtrise conceptuelle univoque du mot « nécessité » chez Guizot. Dans ses *Mémoires*, il écrit pour le grand public, avec des mots de tous les jours. C'est en vain et à tort que nous cherchons chez lui à quels synonymes philosophiques peut bien correspondre le mot ambigu « nécessité ».

On a parlé tout à l'heure de fatalisme, de déterminisme, de providentialisme, de conditions, d'enchaînement causal... Croyez-vous que Guizot n'usait pas du mot « nécessité » comme d'un dénominateur commun recouvrant, au gré du lecteur ou du contexte, une de ces expressions et, peut-être, plusieurs à la fois, dans un flou langagier bien commode ? Ce mot, c'était aussi pour lui un alibi politique : évoquer la force des choses, c'est, pour un homme d'Etat chassé du pouvoir après bien des erreurs, plaider l'irresponsabilité !

M. LUTAUD

Je voudrais, à propos de ce qu'on dit M. Carbonell, M. Rémond et M. Vigier, faire deux remarques.

Cette nécessité, me semble-t-il, nous écarte de ce qui existe chez Guizot : son protestantisme et sa théologie implicite. Il ne faut pas oublier, en laïcisant les termes, que Guizot se veut chrétien. On pourrait, à mon sens, rappeler ici une formule que je m'excuse de réemprunter à l'Histoire d'Angleterre : lorsqu'il y a eu une révolution en Angleterre, les hommes, à l'époque de Cromwell, parlaient de « signes des temps », c'est-à-dire de la façon dont Dieu, dans un déroulement providentiel, s'occupait (de temps en temps) d'offrir aux hommes des occasions — pour autant qu'ils puissent comprendre Son dessein — d'y participer. Il y avait ce que l'on appelle aujourd'hui, « la participation ». Cette théorie des « signes des temps », rend possible — une fois que l'homme comprend la téléologie (plutôt que la théologie), cette finalité divine qui permet à l'homme d'y insérer son action libre (à partir d'un certain nombre de phénomènes extrêmement simples, parfois topiques, un incident politique par exemple), de rejoindre également l'idée de la « vocation » chrétienne de l'individu. Il me semble que la position de Guizot est une position assez traditionnelle dans le protestantisme politique depuis

comme un homme qui s'instruit, c'est-à-dire qui acquiert de nouveaux éléments de connaissance, et qui ainsi progresse et s'épanouit.

A la question posée tout à l'heure par M. Girard sur la coexistence entre un certain fatalisme et, d'autre part, une liberté de l'esprit, la réponse est typiquement romantique : l'organicisme, c'est l'existence, à côté de l'univers matériel et des causalités en quelque sorte mécaniques d'un univers mental, celui de l'humanité, qui, tel un individu, se développe et s'épanouit. Il s'agit d'une conception, en aucune sorte fixiste, prise au sens d'un idéal qui progresse suivant des lignes indéfinies comme au XVIII^e siècle, mais dans la logique d'un organisme propre. C'est-à-dire une philosophie où l'activité et l'initiative des individus sont très grandes. En parlant à ses étudiants de l'Histoire de la Civilisation, Guizot les avertissait ainsi : « [...] Il s'agit pour nous de bien autre chose que de savoir, le développement intellectuel ne peut, ne doit rester aujourd'hui un fait isolé. Nous avons à en tirer — pour notre pays, de nouveaux moyens de civilisation — pour nous-mêmes, une régénération morale [...] ». C'est là une prise de conscience d'un mouvement dans lequel sont insérés ses contemporains et dont l'historien donne, en quelque sorte, une justification non seulement pour l'explication du passé, mais aussi pour l'action présente.

M. MAROT

J'ai été très intéressé par la communication de M. Carbonell. Ces questions me concernent depuis longtemps ; et je me trouve être président de la Section de Philologie et d'Histoire du Comité des Travaux historiques. M. Carbonell nous a bien montré ce que Guizot avait fait ; je crois qu'il a utilisé des documents publiés dans la collection de documents inédits par Xavier Charmes et qu'il a aussi effectué une enquête dans la série F 17 des Archives Nationales, qui a été classée, pour cette partie, par Mme Antoine ici présente.

J'admire particulièrement Guizot, je reconnais son mérite. Je voudrais cependant faire quelques remarques.

La brièveté nécessaire de sa communication a peut-être amené M. Carbonell à simplifier et à majorer le rôle de Guizot dans le sens de la publication des documents. Plusieurs collections de chroniques ont été publiées parallèlement à sa Collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* (1827-1835) ; celle de Petitot a été inaugurée en 1819. Dire que Guizot est à l'origine des créations de

sociétés spécialisées dans le domaine de l'histoire et de publication de documents —, cela me semble un peu excessif. Car tout ce mouvement qui s'est développé notamment sous la Restauration nous montre que les curiosités érudites se sont manifestées progressivement.

Je voudrais aussi faire la remarque suivante. Guizot était un Normand d'adoption, un Normand par l'élection. Il serait intéressant de préciser l'influence que l'école historique et archéologique normande a pu avoir sur lui.

Tout à l'heure, nous avons entendu une communication particulièrement brillante sur Guizot et l'historiographie anglaise. Et on peut remarquer que Guizot s'est plus inspiré de l'Angleterre que de l'Allemagne du point de vue des collections. Il est tout à fait significatif, par exemple, que Guizot, qui n'a pas été seulement un initiateur dans la publication des documents, mais aussi des instruments de travaux, ait souhaité que l'on publiât un traité de paléographie, dont la composition a été confiée à Natalis de Wailly, et ait recommandé des exemples anglais.

D'autre part, en ma qualité d'ancien Directeur de l'École des Chartes, j'ai été piqué, si j'ose dire, par une réflexion sur le rôle des jeunes archivistes paléographes ; je voudrais dire qu'il ne faudrait pas rester sur cette impression que tous collaboraient aux travaux de recherche dans le seul dessein d'obtenir des vacances (d'ailleurs le genre n'est pas perdu) : beaucoup d'archivistes paléographes — immédiatement et ensuite (notamment sous la conduite d'Augustin Thierry pour la publication de la fameuse collection des Monuments de l'Histoire du Tiers-Etat) — témoignent d'un zèle admirable. Champollion-Figeac, qui fut leur animateur, était non seulement conservateur du Département des Manuscrits, mais encore un des premiers professeurs de l'École des Chartes, et presque un directeur, en tous les cas, un secrétaire particulièrement actif.

Voilà ce que je voulais signaler, mais non pas pour diminuer les mérites de Guizot. M. Allier sait du reste que, quand j'ai appris l'existence de ce colloque, je lui ai exprimé le souhait que l'on parlât du Comité des Travaux Historiques : je prends le titre qui n'est pas du temps de Guizot, mais de celui de Jules Ferry. Par conséquent, je ne désire pas diminuer Guizot de quelque manière que ce soit — j'ai pour lui la plus grande admiration —, mais simplement apporter quelques nuances — en reconnaissant, je m'empresse de le dire, le grand mérite et le grand intérêt de la communication de M. Carbonell.

M. GADILLE

Je voudrais vous demander de préciser quels étaient les rapports entre Arcisse de Caumont et Guizot, puisque nous parlons de la Normandie. J'ai été amené à étudier un responsable des Société Savantes dans le Dauphiné (Académie Delphinale), Albert du Boys, un correspondant d'Arcisse de Caumont et qui, en même temps, se réclamait de Guizot.

Vous les avez présentés un peu comme antagonistes : peut-être serait-il bon de préciser ce point ?

M. FRANÇOIS

J'aimerais dire un mot, en ma qualité de Secrétaire de la Société de l'Histoire de France, puisque les origines de cette Société ont été évoquées par M. Carbonell. C'est, sans doute, aussi pour la raison qu'évoquait à l'instant M. Pierre Marot — la rapidité avec laquelle M. Carbonell a dû traiter son sujet — que nous avons été amenés à avoir une impression de ce qu'a été la Société de l'Histoire de France qui ne correspond pas, crois-je, à la réalité.

Il reste admirable que Guizot, ministre, disposant donc des moyens que lui apportait sa présence au gouvernement, ait songé — l'année même où il créait ce qui sera le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques — à mettre sur pied une société privée qui, par ses propres moyens, aurait à entreprendre une œuvre qui demeure immense. Lorsque M. Carbonell a dit qu'elle avait compté deux ou trois cents membres, qu'elle avait réussi à publier une centaine de volumes en un demi-siècle, je me demandais quelle était, en France, la Société savante qui avait eu assez de force et de vitalité pour publier cent volumes en cinquante ans. Et si nous prolongeons le calcul jusqu'au jour où nous nous trouvons, la Société de l'Histoire de France a, actuellement, publié quatre cent quatre-vingt trois volumes, en cent trente ans d'existence.

Quelle avait été l'idée de Guizot ? Il fut, je le précise, le fondateur de la Société de l'Histoire de France, sans qu'il en ait jamais été le président, — ce qu'il n'avait pas voulu. Ce fut, en effet, le baron de Barante qui, pendant plus de trente ans, exerça la présidence de la Société de l'Histoire de France. Cependant, cette même Société eut le privilège de bénéficier des services d'un secrétaire exemplaire, choisi par F. Guizot lui-même, Jules Desnoyers, qui resta à son poste pendant cinquante ans, — comme M. Pierre Marot n'a pas manqué de le rappeler, quand il présidait la Société de l'Histoire de France. Nous avons

donc là une Société qui, grâce à Dieu, continue à vivre ; — à bien vivre, c'est peut-être une autre affaire. Cette Société n'a jamais eu le sentiment des grands nombres : elle n'a jamais compté que trois cents, quatre cents membres au mieux ; certes, nous souhaiterions qu'ils fussent plus nombreux ; mais ils se recrutent à la fois dans le milieu universitaire et aussi dans ce milieu, heureusement encore représenté en France, d'hommes et de femmes appartenant à des familles ayant joué un rôle essentiel dans l'Histoire de France ou bien s'intéressant intelligemment à elle. C'est le rassemblement de ces bonnes volontés qui a permis à cette Société de construire son œuvre, qu'elle continue encore à édifier.

M. CARBONELL

J'ai consacré une thèse de troisième cycle à Champollion-Figeac ; et j'ai passé deux ans de ma vie dans les archives familiales conservées à Vif (Isère). Je me permets donc de dire que Champollion-Figeac, le frère du grand Champollion, dont j'ai défendu la mémoire à la Société d'Égyptologie à l'occasion de l'anniversaire de sa fameuse découverte, n'était ni un bon paléographe, ni un bon professeur de paléographie ; son titre de conservateur du Département des Manuscrits, il le devait à bien des appuis ; en particulier, n'ayant pas passé son baccalauréat, il avait été nommé professeur de faculté à Grenoble, vers 1807, sans avoir présenté de thèse, pour des raisons d'opportunité et de relations sociales. Je ne lui retire de ce chef aucun mérite ; car la société de l'époque nous prouve ainsi qu'elle était ouverte. Mais j'ai pu étudier de près toutes les falsifications de Champollion-Figeac, auquel on a du reste fait un procès (les pièces du procès ont été brûlées pendant la Commune avec les archives des tribunaux de Paris). Champollion-Figeac avait été poursuivi pour plusieurs raisons et, en particulier, parce que ses travaux scientifiques ne l'étaient guère.

Cela dit, je n'ai aucun compte à régler avec Champollion-Figeac, parce que j'estime que le devoir d'un historien n'est de régler de compte à personne. Mais, si j'ai cité cette anecdote, c'est parce que vous avez l'air de supposer que les titres qu'il avait lui donnaient quelque notoriété scientifique. Je vous dirai d'ailleurs que, personnellement, j'attache plus d'intérêt à la lecture de l'œuvre qu'à la lecture de la carte de visite de l'auteur.

Je répondrai à la réflexion de M. Gadille au sujet de la formation philosophique de Guizot : ce faisant, je

parais voler au secours de M. Rémond, qui n'en a nul besoin. Il s'agit des *Mémoires* écrits par Guizot après son expérience politique, et non pas, en effet, de l'usage que celui-ci a fait, dans ses œuvres historiographiques, d'une perspective providentialiste. Ayant consacré une thèse d'Etat à *Histoire et historiens en France de 1865 à 1885*, et ayant consacré une centaine de pages à l'énorme problème des rapports entre protestants et catholiques qui ont dominé les questions historiographiques de cette époque, j'ai été frappé par ce que j'ai appelé la mort de Dieu. Dieu est absent : Dieu, comme Dieu dont on parle, ou comme Providence. Il est absent tant dans la *Revue des questions historiques*, qui est catholique et ultramontaine, que dans la *Revue historique*, dirigée par le protestant Gabriel Monod. Je suis très frappé par le fait que, dans ses *Mémoires*, ce protestant, dont on nous dit qu'il avait une philosophie de l'Histoire, n'invoque jamais la volonté de Dieu. Jamais, il ne montre ce Dieu en présence et en action dans l'Histoire. Je suis frappé de sa vision laïque.

Il devrait être possible d'étudier la philosophie de l'histoire dans l'œuvre proprement historique de Guizot (je crois que cela n'a jamais été fait). Par contre, il est très difficile d'étudier cette philosophie dans ses *Mémoires*. Une biographie exclut d'ordinaire le recours à de si hautes et si amples perspectives. La nouvelle critique nous donnerait ici un bonne leçon, qui nous permettrait peut-être de connaître mieux Guizot à travers la façon dont il écrit sa vie, qu'à travers les leçons qu'il a reçues de ses maîtres dans sa jeunesse : nous savons bien ce qu'elles peuvent devenir à l'âge mûr.

J'en arrive maintenant aux archivistes et aux nombreuses questions qu'a posées M. Marot, en particulier celle de l'influence directe de Guizot, en disant que ce n'est pas lui qui avait créé les Sociétés Savantes ; je ne l'ai cependant jamais affirmé...

M. MAROT

Ce que j'ai voulu dire, c'est que la création des Sociétés historiques, et leurs initiatives provoquaient des publications de documents, mais ne sauraient être considérées comme résultant exclusivement de l'action menée par Guizot.

M. CARBONELL

Je vous montrerai, tout à l'heure, la photocopie du tableau graphique que j'ai établi pour ma thèse d'Etat et qui indique les dates auxquelles les Sociétés de province

ont publié leurs premiers documents ou leur première série de documents historiques. Au terme d'une corrélation que je me sens autorisé à faire en tant qu'historien, puisque, pour les historiens, l'avant est toujours porteur de la cause, et l'après toujours susceptible d'être la conséquence (c'est notre seule façon d'être intelligents), je suis bien obligé de constater qu'il y a une antécédence de l'ordre de huit années à peu près entre l'élan donné par Guizot et les premières publications documentaires des Sociétés Savantes.

Quant à Arcisse de Caumont, Monsieur Gadille, mea culpa, j'ignore tout des rapports entre Arcisse de Caumont et Guizot. C'est un point qu'il faudrait étudier.

Mme (?)

Les congrès scientifiques d'Arcisse de Caumont étaient justement très courus ; le Ministère avait assez en main les Sociétés Savantes pour pouvoir, lui aussi, provoquer un mouvement un peu rival ; et c'est alors qu'ont été créés les congrès des Sociétés. Je crois qu'il y a vingt ans au moins de décalage.

M. CARBONELL

Je n'ai pas parlé des congrès ; car c'était hors sujet.

J'ai l'impression d'une rivalité à la fois géographique, politique et sociale : province-Paris, ultras-juste milieu, hobereaux et clercs, d'un côté et, de l'autre, intellectuels et bourgeois, en donnant à ces mots un sens très large. J'ai eu cette impression quand j'ai écrit la biographie de Champollion-Figeac ; j'ai eu cette impression confirmée quand j'ai rédigé ma thèse.

M. MAROT

Je ne crois pas qu'il faille exagérer les oppositions de caractère politique. La lecture des comptes rendus des *Congrès scientifiques* ne donne point, me semble-t-il, cette impression.

M. CARBONELL

Je suis heureux de confirmer ce que vous venez de dire. Le Doyen Godechot est témoin qu'une des cartes de l'atlas culturel historiographique de ma thèse représente l'impact culturel qu'ont eu les deux épïcêtres historiographiques français du XIX^e siècle : Caen et Paris. On sait que la Normandie fut, en 1793, le foyer de l'antijacobinisme...

Je n'ai pas répondu non plus pour la Société de l'Histoire

de France ; mais je tiens à dire que ma communication complète donnera satisfaction à M. François. Disons simplement que, durant les cinquante premières années, les ressources dont a disposé le Comité des Travaux Historiques ont été quatorze fois supérieures aux cotisations de la Société de l'Histoire de France.

M. LUTAUD

Je voudrais seulement dire un mot très bref sur ce que vient d'affirmer M. Carbonell et, dans une certaine mesure, m'inscrire courtoisement en faux.

Le fait que, dans l'œuvre de Guizot, il n'y ait pas de réflexion théologique ne prouve pas qu'elle n'y soit pas, étant donné que c'est une habitude caractéristique de discrétion protestante, — et aussi une habitude générale chez les historiens. Il appartient à notre temps de mettre de l'idéologie partout : l'on ne peut faire de l'histoire sans expliquer qu'on est marxiste, ou catholique, ou protestant, ou autre chose encore...

Je prends un autre exemple : celui des historiens jésuites du XVIII^e siècle, qui se sont intéressés à ce qu'ils appellent les « révolutions », quitte même à écrire des histoires des révolutions (avec un sens un peu différent du sens que nous lui donnons). On sait qu'ils sont jésuites parce qu'on le note dans le titre, mais sans cela on ne le saurait pas.

Si l'on prend les historiens contemporains de Bossuet, les historiographes des événements anglais — je pense à Menteith de Salmonet (qui est un protestant converti) travaillant avec le cardinal de Retz, ou encore, si l'on prend Du Verdier qui est pratiquement l'historiographe royal au temps de Molière — eh bien, ces hommes donnent l'impression d'être absolument laïques. Or, il n'est pas douteux qu'ils ont quand même une infrastructure mentale, soit catholique, soit protestante.

De ce fait, me semble-t-il, le Diable ou Dieu revient au galop même si on ne les voit pas ; que Guizot n'ait pas exprimé officiellement sa théologie, n'implique pas qu'elle n'ait pas existé. Je crois donc que vous êtes un peu trop absolu.

M. CARBONELL

Linguistiquement.

M. LUTAUD

Oui, linguistiquement, mais c'est une prudence, une discrétion, qu'il nous faut constater en ce domaine.

M. RÉMOND

Je me sens tout à fait en accord avec ce qu'a dit M. Lutaud. Je pense que, dans le silence de Guizot sur ce point, il y a, et un scrupule intellectuel, et probablement de la pudeur. En tout cas, son silence ne peut être retenu comme une présomption de démission ou de non-référence à des valeurs religieuses.

M. ZWEYACKER

Je voudrais exprimer un regret et poser une question. Je regrette un peu que ce très riche colloque — et peut-être parce qu'il est très riche — n'ait pas été le lieu d'une confrontation ; confrontation que permettait la célébration de deux anniversaires : Guizot et Michelet. Leurs itinéraires historiques se sont croisés. D'ailleurs, Michelet a assuré l'intérim du cours de Guizot à la Sorbonne ; il a été chef de la Section Historique des Archives ; c'est là tout un sujet. Ma question est simplement de savoir si on peut, en quelques mots, dire quelle a été l'opinion de Michelet sur Guizot historien.

M. GODECHOT

J'ai lu beaucoup de pages de Michelet ; mais je n'y ai rien trouvé sur Guizot.

M. FRANÇOIS

Il n'a pas échappé à la Société de l'Histoire de France que Michelet était mort la même année que Guizot ; aussi a-t-elle précisément consacré une de ses séances à l'étude comparée des deux historiens.